

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1746

26 août 2010

### SOMMAIRE

Abantu & People a.s.b.l. ....	83796	Saint-Georges .....	83771
Arlon Income Venture S.à r.l. ....	83808	Saint George SICAV-SIF .....	83771
Batz S.A. ....	83771	Sandlark Investments Holdings S.à r.l. ...	83771
CDS Constructions S.à r.l. ....	83769	Sarasin Multi Label Sicav .....	83772
Club S.à r.l. ....	83790	S.E.P. Société Européenne de Participation Holding S.A. ....	83769
"CONSTRUCTIONS DIDIER Sonja S.à r.l." .....	83769	Shorelark Property S.à r.l. ....	83772
Coopérative des Patrons-Bouchers du Nord .....	83808	Sibgrave Holding S.A. ....	83770
CoRe s.à r.l. ....	83772	Sofinex S.A. ....	83772
Evest Luxembourg .....	83767	Sopafim Capital .....	83774
FTF Galleon S.A. ....	83782	Souvenirs de Schengen, S.à r.l. ....	83770
Griffin Topco S.à r.l. ....	83797	Souvenirs de Schengen, S.à r.l. ....	83770
HI Holdings Rio S.à r.l. ....	83775	Souvenirs de Schengen, S.à r.l. ....	83770
iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l. ....	83762	Spirit & Taste Sàrl .....	83773
Investimex Holding S.A. ....	83770	Stand'Inn S.A. ....	83773
Ocean Stream Holdings S.A. ....	83762	Symprofile Business S.A. ....	83774
Paninvest Holding S.A. ....	83766	Ter-Ellen S.A. ....	83766
Partners Group (Luxembourg) S.à r.l. ...	83762	Terra G.O. S.à r.l. ....	83774
Partners Group Management II S.à r.l. ...	83766	TFIN S.A. ....	83775
Partners Group Management I S.à r.l. ...	83762	The New Century Fund .....	83796
PB Invest .....	83766	TONIC Food & Fashion Sàrl .....	83808
Qualité Sécurité Environnement .....	83766	Tréfileries Haute Forêt S.A. ....	83774
Rak Porcelain Europe S.A. ....	83767	TyCom Holdings II S.A. ....	83774
Reale Lux S.A. ....	83767	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A. .....	83808
Reale Lux S.A. ....	83768	Vimbrera Holding S.A. ....	83808
RED CUBE Luxembourg S.A. ....	83768	Wezen Investments S.A. ....	83768

**Ocean Stream Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 111.738.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/6/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086850/10.

(100096605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Partners Group (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 107.523.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086857/10.

(100096726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Partners Group Management I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 134.852.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086858/10.

(100096722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 151.713.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of the month of May.

Before Us, Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

iCON Infrastructure Partners, L.P., a limited partnership established in Guernsey, with registered office at Ogier House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey, GY1 1WA, with partnership number 1249 (the "Sole Shareholder"),

hereby represented by Mr. Alexander Koch, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 6 May 2010.

I. The said proxy shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing party declares that it is the sole shareholder of iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, boulevard Konrad Adenauer, L1115 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 151.713, incorporated by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on 25 February 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company") dated 14 April 2010, number 778, page 37318. The articles of association of the Company have last been amended by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, on 5 March 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Articles of Association").

III. The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. To increase the Company's share capital by an amount of ten thousand two hundred and sixty British pound sterling (GBP 10,260.-) so as to raise it from its current amount of one hundred and thirteen thousand two hundred and seventeen British pound sterling (GBP 113,217.-), divided into one hundred and thirteen thousand two hundred and seventeen

(113,217) Class A shares with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each, to an amount of one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-seven British pound sterling (GBP 123,477.-), divided into one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-seven (123,477) Class A shares with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each.

2. To issue ten thousand two hundred and sixty (10,260) Class A shares, with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder on the proposed capital increase.

3. To accept the subscription by the Sole Shareholder of ten thousand two hundred and sixty (10,260) Class A shares with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each and the full payment of these shares and a share premium in the amount of seventeen pence (GBP 0.17) by a contribution in kind consisting of a portion of a definite, due and payable receivable in favour of the Sole Shareholder against the Company and amounting to ten thousand two hundred and sixty British pound sterling seventeen pence (GBP 10,260.17).

4. To amend article 5, paragraph 1, of the Articles of Association so as to reflect the resolutions to be adopted under the preceding items.

5. Miscellaneous.

requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder RESOLVED to increase the Company's share capital by an amount of ten thousand two hundred and sixty British pound sterling (GBP 10,260.-) so as to raise it from its current amount of one hundred and thirteen thousand two hundred and seventeen British pound sterling (GBP 113,217.-), divided into one hundred and thirteen thousand two hundred and seventeen (113,217) Class A shares with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each, to an amount of one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-seven British pound sterling (GBP 123,477.-), divided into one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-seven (123,477) Class A shares with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each.

*Second resolution*

The Sole Shareholder RESOLVED to issue ten thousand two hundred and sixty (10,260) Class A shares, with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Class A shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Sole Shareholder on the proposed capital increase and to accept the following subscription:

*Subscription / Payment*

Thereupon, now appears Mr. Alexander Koch, prenamed, acting in his capacity as duly authorized agent and attorney in fact of the Sole Shareholder, prenamed, by virtue of a proxy given on 6 May 2010.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the Sole Shareholder, prenamed, to ten thousand two hundred and sixty (10,260) new Class A shares of the Company with a nominal value of one British pound sterling (GBP 1.-) each, and to make payment in full for all such new shares and a share premium in the amount of seventeen pence (GBP 0.17) by a contribution in kind consisting of a portion of a definite, due and payable receivable in favour of the Sole Shareholder against the Company amounting to ten thousand two hundred and sixty British pound sterling seventeen pence (GBP 10,260.17) (the "Contribution in Kind").

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that there exist no impediments to the free disposal of the Contribution in Kind and that it is a definite, payable and determined receivable of the Sole Shareholder against the Company. The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney-in-fact, further irrevocably and unconditionally waives, releases and discharges the Company from all its obligations and liabilities in respect of the receivable so contributed.

Evidence of the rights of the Sole Shareholder under the receivable contributed and of the payment in kind has been given to the undersigned notary.

The Sole Shareholder, acting through its duly appointed attorney-in-fact, further declared that the value of the Contribution in Kind has been certified at ten thousand two hundred and sixty British pound sterling seventeen pence (GBP 10,260.17) in a declaration of contribution duly signed by the representatives of the Sole Shareholder and accepted by the Company and confirmed in a declaration of recipient company duly signed by the representatives of the Company.

*Third resolution*

As a result of the preceding resolutions, the Sole Shareholder RESOLVED to amend article 5, paragraph 1, of the Articles of Association, which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the Company is set at one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventy-seven British pound sterling (GBP 123,477.), divided into one hundred and twenty-three thousand four hundred and seventyseven (123,477) Class A shares, with a par value of one British pound sterling (GBP 1.-) each."

### Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 1,000.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person's proxy holder the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person's proxy holder and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person's proxy holder, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix mai.

Par-devant Nous, Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

iCON Infrastructure Partners, L.P., un limited partnership constitué à Guernesey, ayant son siège social à Ogier House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernesey, GY1 1WA, avec numéro partnership 1249 ("Associé Unique"),

ici représenté par Monsieur Alexander Koch, avocat, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 6 mai 2010.

I. Ladite procuration restera annexée au présent acte pour être soumises aux fins d'enregistrement.

II. La comparante déclare qu'elle est l'associé unique de iCON Master Holdings (GBP) S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.713, constituée suivant acte du notaire Maître Paul DECKER, résidant à Luxembourg-Ville, en date du 25 février 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société") en date du 14 avril 2010, numéro 778, page 37318. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Paul DECKER, résidant à Luxembourg-Ville, en date du 5 mars 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Statuts").

III. La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

### Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix mille deux cent soixante livres sterling (GBP 10.260,-) de manière à le porter de son montant actuel de cent treize millions deux cent dix-sept livres sterling (GBP 113.217,-), divisé en cent treize millions deux cent dix-sept (113.217) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), à un montant de cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-sept livres sterling (GBP 123.477,-), divisé en cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-sept (123.477) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

2. Emission de dix mille deux cent soixante (10.260) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales de Catégorie A existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision de l'Associé Unique se prononçant sur l'augmentation de capital proposée.

3. Acceptation de la souscription par l'Associé Unique de dix mille deux cent soixante (10.260) nouvelles parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune et le paiement intégral de ces parts sociales et d'une prime d'émission de dix-sept pence (GBP 0,17) par un apport en nature consistant en une partie d'une créance certaine, liquide et exigible à l'encontre de la Société en faveur de l'Associé Unique s'élevant à dix mille deux cent soixante livres sterling dix-sept pence (GBP 10.260,17).

4. Modification de l'article 5, paragraphe 1, des Statuts afin de refléter les résolutions à prendre sous les points ci-dessus.

5. Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

### Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de dix mille deux cent soixante livres sterling (GBP 10.260,-) de manière à le porter de son montant actuel de cent treize millions deux cent dix-sept livres sterling (GBP 113.217,-), divisé en cent treize millions deux cent dix-sept (113.217) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-), à un montant de cent vingt-trois mille quatre cent soixantedix-sept

livres sterling (GBP 123.477,-), divisé en cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-sept (123.477) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'émettre dix mille deux cent soixante (10.260) parts sociales de Catégorie A, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que ceux attachés aux parts sociales de Catégorie A existantes et participant aux bénéfices de la Société à compter du jour de la décision de l'Associé Unique se prononçant sur l'augmentation de capital proposée, et d'accepter la souscription suivante:

#### *Souscription - Paiement*

Est ensuite intervenu Monsieur Alexander Koch, prénommé, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de l'Associé Unique, précité, en vertu d'une procuration donnée le 6 mai 2010.

Lequel comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte de l'Associé Unique, précité, à dix mille deux cent soixante (10.260) nouvelles parts sociales de Catégorie A de la Société, ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune, et libérer intégralement toutes ces nouvelles parts sociales et payer une prime d'émission de dix-sept pence (GBP 0,17) par un apport en nature consistant en une partie d'une créance certaine, liquide et exigible à l'encontre de la Société en faveur de l'Associé Unique s'élevant à dix mille deux cent soixante livres sterling dix-sept pence (GBP 10.260,17) ("Apport en Nature").

L'Associé Unique, représenté par son mandataire dûment autorisé, déclare qu'il n'existe aucune restriction quant au libre transfert de l'Apport en Nature et qu'il s'agit d'une créance certaine, liquide et exigible. De plus, l'Associé Unique renonce à, dégage et décharge irrévocablement et inconditionnellement la Société de toutes ses obligations et responsabilités à l'égard de la créance ainsi apportée.

Preuve des droits de l'Associé Unique au titre de la créance ainsi apportée et du paiement de l'apport en nature a été donnée au notaire instrumentant.

De plus, l'Associé Unique, représenté par son mandataire dûment autorisé, déclare que la valeur de l'Apport en Nature a été certifiée à dix mille deux cent soixante livres sterling dix-sept pence (GBP 10.260,17) par une déclaration d'apport signée par les représentants de l'Associé Unique et acceptée par la Société et confirmée par une déclaration (Declaration of Recipient Company) signée par les représentants de la Société.

#### *Troisième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5, paragraphe 1, des Statuts, qui devra désormais être lu comme suivant:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-sept livres sterling (GBP 123.477,-), divisé en cent vingt-trois mille quatre cent soixante-dix-sept (123.477) parts sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale d'une livre sterling (GBP 1,-) chacune."

#### *Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à 1.000,-EUR.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même mandataire du comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

En foi de quoi, le présent acte a été établi à Luxembourg à la date donnée en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. KOCH; P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 mai 2010. Relation: LAC/2010/21163. Reçu 75.-€ ( soixante-quinze Euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juillet 2010.

Référence de publication: 2010088369/186.

(100098227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Partners Group Management II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 140.257.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086859/10.

(100096716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Paninvest Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.533.

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30/6/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086863/10.

(100096591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**PB Invest, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 145.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2010086866/10.

(100096706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Qualité Sécurité Environnement, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 74.260.

Le Bilan au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086875/10.

(100096430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Ter-Ellen S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 16.137.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour TER-ELLEN S.A.*

Société Anonyme Holding

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2010086940/14.

(100096828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Rak Porcelain Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4999 Schouweiler, 64, rue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 111.085.

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 02/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086879/10.

(100096512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Reale Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 74.936.

Les comptes annuels au 25 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2010.

*Pour la société*  
REALE LUX S.A.  
BANQUE BPP S.A.  
Signature  
*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2010086881/15.

(100096554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Evest Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.  
R.C.S. Luxembourg B 94.929.

*Assemblée Générale Ordinaire du 05/05/2010*  
*Extrait*

1. L'Assemblée constate que les mandats de tous les administrateurs viennent ce jour à échéance. A l'unanimité elle décide de renouveler les mandats des Administrateurs suivants, pour une durée de trois ans expirant au terme de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013:

- ed-g s.a., avec siège à L-9991 Weiswampach, Am Hock, 2, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 53.639, et dont le représentant permanent auprès de la société est Monsieur Dominique Dejean, administrateur de sociétés résidant à B-1301 Bierges, avenue du champs de courses, 5. Son mandat de Président du Conseil d'administration est également renouvelé.

- Monsieur Jean-Marie Gaspar, Administrateur de sociétés, né le 26/09/1952 à Etterbeek, résidant à B-1390 Grez-Doiceau, Clos des 7 Bonniers, 3.

- Monsieur Etienne Proesmans, Administrateur de sociétés, né le 19/06/1955 à Vielsalm, résidant à F-91370 Verrières-le-Buisson, square des Muses, 3.

Le mandat de Monsieur Didier Decoster, résidant à B-4130 Esneux, avenue Van Hoegaerden, n'est pas renouvelé.

2. A l'unanimité, l'Assemblée de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes, Madame Nadine Carelle, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-4170 Esch-sur-Alzette, boulevard JF Kennedy, 26-28, née à Dudelange (Luxembourg) le 26/05/1967, pour une durée de trois ans expirant après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013 statuant sur les comptes arrêtés au 31/12/2012.

Le 15/05/2010.

Pour extrait analytique certifié sincère et conforme à l'original  
Didier Decoster / Etienne Proesmans  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010089365/29.

(100097048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.



**Reale Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2010.

*Pour la société*  
REALE LUX S.A.  
BANQUE BPP S.A.  
Signature  
*Le Domiciliataire*

Référence de publication: 2010086882/15.

(100096557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**RED CUBE Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 74.987.

## LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du premier juillet 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- RED CUBE Luxembourg S.A., avec siège social à L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks, dénoncé en date du 4 mai 2004.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge, et liquidateur Maître Stéphanie GUERISSE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 22 juillet 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme  
Stéphanie GUERISSE  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010086883/18.

(100096814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Wezen Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 136.227.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de clôture de liquidation reçu par le notaire Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 2010, enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2010, LAC/2010/28840, aux droits de soixante-quinze euros (75.- EUR), que la société "WEZEN INVESTMENTS S.A.", (en liquidation volontaire), R.C.S Luxembourg Numéro B136227 ayant son siège social à L-1449 Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire Maître Martine Schaeffer, en date du 1<sup>er</sup> février 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 647 du 14 mars 2008,

a été clôturée et que par conséquence la société est dissoute.

Les livres et documents de la société resteront conserver pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B62780.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Référence de publication: 2010087511/21.

(100097134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.



**S.E.P. Société Européenne de Participation Holding S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 34.320.

—  
LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu en date du premier juillet 2010, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- S.E.P. Société Européenne de Participation Holding S.A, avec siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, dénoncé en date du 29 mars 2004.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Carole BESCH, juge, et liquidateur Maître Stéphanie GUERISSE, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 22 juillet 2010 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Pour extrait conforme

Stéphanie GUERISSE

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2010086890/19.

(100096823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**CDS Constructions S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. C D S Constructions S.à.r.l., "CONSTRUCTIONS DIDIER Sonja S.à.r.l.").**

Siège social: L-9290 Diekirch, 4, Al Gaass.

R.C.S. Luxembourg B 95.888.

—  
L'an deux mille dix, le quinze juin.

Pardevant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée "CONSTRUCTIONS DIDIER SONJA S.à r.l., en abrégé CDS CONSTRUCTIONS S.à r.l." avec siège social à L-9459 Longsdorf, 17, Marxbiert, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 septembre 2003, publié au Mémorial C numéro numéro 1077 du 16 octobre 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B95888.

L'assemblée est composée de:

Madame Sonja DIDIER, entrepreneur, née à Ettelbruck le 26 septembre 1974, demeurant à L-9459 Longsdorf, 17, Marxbiert.

Laquelle comparante déclare agir en tant que seule et unique associée de la société prédésignée et requiert le notaire instrumentaire d'acter ainsi qu'il suit ses résolutions prises sur ordre du jour conforme.

*Première résolution.*

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la société et par conséquence de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société prend la dénomination de "CDS CONSTRUCTIONS S.à r.l.".

*Deuxième résolution.*

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société à L-9290 Diekirch, 4, A1 Gaass et par conséquence de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social est établi à Diekirch."

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Didier, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 16 juin 2010. Relation: DIE/2010/5815. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €

*Le Receveur ff. (signé): Ries.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société.

Diekirch, le 30 juin 2010.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2010089368/35.

(100097317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

---

**Sibgrave Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 98.557.

---

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/6/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086894/10.

(100096606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Souvenirs de Schengen, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 43, Cité Killeboesch.

R.C.S. Luxembourg B 121.058.

---

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086895/10.

(100096513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Souvenirs de Schengen, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 43, Cité Killeboesch.

R.C.S. Luxembourg B 121.058.

---

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086896/10.

(100096517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Souvenirs de Schengen, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5444 Schengen, 43, Cité Killeboesch.

R.C.S. Luxembourg B 121.058.

---

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086897/10.

(100096520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Investimex Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 17.810.

---

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises le 21 avril 2010*

En date du 21 avril 2010, le Conseil d'Administration de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 20 rue de la Poste, L - 2346 Luxembourg au 2 - 8 Avenue Charles de Gaulle, L -1653 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010  
 Pour extrait conforme  
 Signature  
 Un mandataire

Référence de publication: 2010087851/14.

(100097045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Saint George SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 141.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
 Luxembourg, le 30 juin 2010. Signatures.

Référence de publication: 2010086903/10.

(100096730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Saint-Georges, Société Anonyme.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R.C.S. Luxembourg B 122.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086904/10.

(100096406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Sandlark Investments Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 111.343.

Les comptes au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Sandlark Investments Holdings S.à.r.l.*

Signature

Référence de publication: 2010086905/12.

(100096779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Batz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 127.153.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 25 juin 2010 a décidé de nommer un administrateur supplémentaire:

- Monsieur Manuel HACK, maître ès sciences économiques, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur, Président.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'Assemblée générale du 25 juin 2010 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Richard HAWEL, Administrateur, directeur, 28 rue JP Brasseur, L-1258 Luxembourg, Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

L'assemblée générale du 25 juin 2010 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2010.

Luxembourg, le 25 juin 2010.

*Pour BATZ S.A.*

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2010087799/22.

(100096811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Sarasin Multi Label Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 76.310.

Le bilan au 31 mars 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2010.

*Pour SARASIN Multi Label SICAV*

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010086907/15.

(100096727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Shorelark Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 111.347.

Les comptes au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Shorelark Property S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2010086914/12.

(100096789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Sofinex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 46.699.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFINEX S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2010086916/12.

(100096805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**CoRe s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 67.868.

L'an deux mille dix, le neuf juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée "DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, S. à r.l.", avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 60.927,

détentrice de cinq cents (500) parts sociales,

ici représentée aux fins des présentes par Monsieur Jean-Marie WEBER, employé privé, demeurant à Aix-sur-Cloie/Aubange (Belgique),

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 8 juin 2010, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement,

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-dessus, agissant en sa qualité de seule associée de la société à responsabilité limitée "CoRe, S.à r.l." (numéro d'identité 1998 24 15 686), avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 67.868, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C, numéro 185 du 19 mars 1999 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 septembre 2004, publié au Mémorial C. numéro 1231 du 1<sup>er</sup> décembre 2004. requiert le notaire d'acter la résolution suivante:

#### Résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts de la société, relatif à l'objet social, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet l'exécution de tous mandats d'expertises comptables, économiques et financières et d'organisation administrative et commerciale ainsi que toutes activités, y compris toutes opérations mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à la profession d'expert comptable ou à celle de conseil économique et financier".

#### Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à huit cent cinquante euros (€ 850.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.M. WEBER, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 11 juin 2010. Relation: CAP/2010/2051. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 30 juin 2010.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2010087992/42.

(100097337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2010.

#### **Spirit & Taste Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7563 Mersch, 60, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 146.005.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086917/10.

(100096494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

#### **Stand'Inn S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.650.

Le Bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28/6/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086919/10.

(100096593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Symprofile Business S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.014.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086921/10.

(100096413) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Tréfileries Haute Forêt S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6686 Merttert, 51, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 39.500.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086922/10.

(100096525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Sopafim Capital, Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.214.

—  
En date du 1<sup>er</sup> juillet 2010, la société à responsabilité limitée "GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l." a démissionné avec effet immédiat de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société "SOPAFIM CAPITAL"

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010.*Pour "GLOBAL CORPORATE ADVISORS S.à r.l."*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2010087910/14.

(100096446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**TyCom Holdings II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 17, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 75.098.

—  
Les comptes annuels au 25 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086935/10.

(100096566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**Terra G.O. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 85-87, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 141.737.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010086941/10.

(100096487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**TFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 105.277.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TFIN S.A.  
Mohammed KARA / Georges DIEDERICH  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2010086942/12.

(100096840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

**HI Holdings Rio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 17.000,00.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 154.349.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the thirteenth day of July,  
Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg;

There appeared:

HI Holdings Cyprus Limited, a company limited by shares, duly incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 4 Riga Feraïou, OMEGA COURT, 1<sup>st</sup> Floor, 3095 Limassol, Cyprus, duly registered with the Registrar of Companies of Cyprus under number 158701;

Represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such party, appearing in the capacity in which it acts, has requested the notary to draw up the following articles of association (the "Articles") of a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which is hereby incorporated:

**Title I - Form - Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1. Form.** There is hereby formed a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by Luxembourg law as well as by the present Articles (the "Company").

**Art. 2. Name.** The Company's name is HI Holdings Rio S.à r.l.

**Art. 3. Purpose.** The Company's purpose is to invest, acquire and take participations and interests, in any form whatsoever, in any kind of Luxembourg or foreign companies or entities and to acquire through participations, contributions, purchases, options or in any other way any securities, rights, interests, patents and licenses or other property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, encumber, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit.

The Company may also enter into any financial, commercial or other transactions and grant to any company or entity that forms part of the same group of companies as the Company or is affiliated in any way with the Company, including companies or entities in which the Company has a direct or indirect financial or other kind of interest, any assistance, loan, advance or grant in favor of third parties any security or guarantee to secure the obligations of the same, as well as borrow and raise money in any manner and secure by any means the repayment of any money borrowed.

Finally the Company may take any action and perform any operation which is, directly or indirectly, related to its purpose in order to facilitate the accomplishment of such purpose.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 5. Registered Office.** The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by means of a resolution of the sole manager, or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers in accordance with these Articles or to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.



The Company may have branches and offices, both in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

## Title II - Capital - Shares

**Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at USD 17,000 (seventeen thousand US Dollars) divided into 17,000 (seventeen thousand) shares with a nominal value of USD 1 (one US Dollars) each, fully paid-up.

The share capital may be increased or reduced from time to time by a resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

**Art. 7. Voting Rights.** Each share is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of shares.

**Art. 8. Indivisibility of shares.** Towards the Company, the shares are indivisible and the Company will recognize only one owner per share.

**Art. 9. Transfer of shares.** The shares are freely transferable among shareholders of the Company or where the Company has a sole shareholder.

Transfers of shares to non shareholders are subject to the prior approval of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital of the Company given in a general meeting.

Shares shall be transferred by instrument in writing in accordance with the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Law").

**Art. 10. Redemption of shares.** The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a decrease of the Company's share capital.

## Title III - Management

**Art. 11. Appointment of the managers.** The Company may be managed by one manager or several managers. Where more than one manager is appointed, the Company shall be managed by a board of managers.

No manager needs be a shareholder of the Company. The manager(s) shall be appointed by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be. The remuneration, if any, of the manager(s) shall be determined in the same manner.

A manager may be removed, with or without cause at any time and replaced by resolution of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by a resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, as the case may be.

**Art. 12. Powers of the managers.** All powers not expressly reserved by the Law or by these Articles to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general meeting of shareholders, fall within the competence of the sole manager or the board of managers, as the case may be.

The Company shall be bound by the signature of its sole manager, or in case of plurality of managers, by the sole signature of any manager.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, may delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company. The sole manager or the board of managers will determine the powers and remuneration (if any) of the agent, and the duration of its representation as well as any other relevant condition.

**Art. 13. Board of managers.** Where the Company is managed by a board of managers, the board may choose among its members a chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager or shareholder of the Company and who shall be responsible for keeping the minutes of the board meetings.

The board of managers shall meet when convened by any one manager. Notice stating the business to be discussed, the time and the place, shall be given to all managers at least 24 hours in advance of the time set for such meeting, except when waived by the consent of each manager, or where all the managers are present or represented.

Meetings of the board of managers shall be held within the Grand-Duchy of Luxembourg.

Any manager may act at any meeting by appointing in writing or by any other suitable telecommunication means another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate to a meeting by conference call, videoconference, or any suitable telecommunication means, initiated from the Grand-Duchy of Luxembourg and allowing all managers participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation is deemed equivalent to a participation in person.

A meeting of managers is duly constituted for all purposes if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate not less than one-half of the total number of managers, unless there are less than three (3) managers in which case the quorum shall be all of the managers.

Decisions of the board of managers are validly taken by a resolution approved at a duly constituted meeting of managers of the Company by the affirmative vote of the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board. Such resolutions may be signed in counterparts, each of which shall be an original and all of which, taken together, shall constitute the same instrument.

Deliberations of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman or two managers. Copies or extracts of such minutes shall be signed by the chairman or two managers.

**Art. 14. Liability of the managers.** No manager assumes any personal liability in relation with any commitment validly made by him in the name of the Company in accordance with these Articles, by reason of his function as a manager of the Company.

#### **Title IV - Shareholder meetings**

**Art. 15. Sole shareholder.** A sole shareholder assumes all powers devolved to the general meeting of shareholders in accordance with the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded on minutes or drawn-up in writing.

**Art. 16. General meetings.** General meetings of shareholders may be convened by the sole manager or the board of managers, as the case may be, failing which by the statutory auditor or the supervisory board, if it exists, failing which by shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be sent to each shareholder at least 24 hours before the meeting, specifying the time and place of the meeting.

If all the shareholders are present or represented at the general meeting, and state that they have been duly informed on the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may be represented and act at any general meeting by appointing in writing another person to act as such shareholder's proxy, which person needs not be shareholder of the Company.

Resolutions of the general meetings of shareholders are validly taken when adopted by the affirmative vote of shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company. If the quorum is not reached at a first meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second meeting.

Resolutions will be validly taken at this second meeting by a majority of votes cast, regardless of the portion of share capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be adopted by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

The holding of shareholders meetings is not compulsory as long as the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In the absence of meetings, shareholders resolutions are validly taken in writing, at the same majority vote cast as the ones provided for general meetings, provided that each shareholder receives prior to its written vote and in writing by any suitable communication means, the whole text of each resolution to be approved.

When the holding of shareholders meetings is compulsory, a general meeting shall be held annually within the Grand-Duchy of Luxembourg, at the registered office of the Company or at any other place as indicated in the convening notice, on the third Tuesday of June or on the following business day if such day is a public holiday.

#### **Title V - Financial year - Balance sheet - Profits - Audit**

**Art. 17. Financial year.** The financial year of the Company starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31, with the exception of the first financial year that shall start today and end on December 31, 2010.

**Art. 18. Annual accounts.** Each year, as at the end of the financial year, the board of managers or the sole manager, as the case may be, shall draw up a balance sheet and a profit and loss account in accordance with the Law, to which an inventory will be annexed, constituting altogether the annual accounts that will then be submitted to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the general shareholders meeting.

**Art. 19. Profits.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, five percent (5%) of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

The remaining profit shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company, resolving to distribute it proportionally to the shares they hold, to carry it forward, or to transfer it to a distributable reserve.

**Art. 20. Interim dividends.** Notwithstanding the above provision, the sole manager or the board of managers as the case may be, may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager, as the case may be, and showing that sufficient funds

are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the Law or the Articles.

**Art. 21. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the supervision of the Company shall be entrusted to a statutory auditor (commissaire) or, as the case may be, to a supervisory board constituted by several statutory auditors.

No statutory auditor needs be a shareholder of the Company.

Statutory auditor(s) shall be appointed by resolution of the shareholders representing more than fifty percent (50%) of the share capital of the Company and will serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following his/their appointment. However his/their appointment can be renewed by the general meeting of shareholders.

Where the conditions of article 35 of the law of December 19, 2002 concerning the Trade and Companies Register as well as the accounting and the annual accounts of the undertakings are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors (réviseurs d'entreprises) appointed by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may however appoint a qualified auditor at any time.

### **Title VI - Dissolution - Liquidation**

**Art. 22. Dissolution.** The dissolution of the Company shall be resolved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital. The Company shall not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of any shareholder.

**Art. 23. Liquidation.** The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of shareholders by a resolution of the shareholders taken by a vote of the majority of the shareholders, representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital, which shall determine his/their powers and remuneration. At the time of closing of the liquidation, the assets of the Company will be allocated to the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, to the shareholders proportionally to the shares they hold.

#### *Subscription - Payment*

All the 17,000 (seventeen thousand) shares representing the entire share capital of the Company have been entirely subscribed by HI Holdings Cyprus Limited named above, and fully paid up in cash, therefore the amount of USD 17,000 is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary by producing a blocked funds certificate.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR)

#### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder representing the entirety of the subscribed share capital passed the following resolutions:

1) Marcel Antonio Morales, born on September 13, 1963, in Fontaines NE Switzerland, residing at Bachtelstrasse 3, 8123 Ebmatingen, Switzerland; and

Charles L. Ephraim, born on June 3, 1952, in Washington, DC, United States of America, residing at 2130 Sheridan Road, Highland Park, Illinois 60035, United States of America;

are each appointed as manager of the Company for an undetermined duration;

2) The registered office of the Company shall be established at 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, in faith of which we, the undersigned Notary, have set hand and seal in the city of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the holder of the power of attorney, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le treize juillet

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

A comparu:

HI Holdings Cyprus Limited, une société à responsabilité limitée de droit chypriote, ayant son siège social au 4 Riga Feraiou, OMEGA COURT, 1<sup>st</sup> Floor, 3095 Limassol, Chypre, immatriculée auprès du Registrar of Companies of Cyprus sous le numéro 158701;

Ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Ladite partie comparante, agissant es qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **Titre I<sup>er</sup> - Forme - Dénomination - Objet - Durée - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois ainsi que par les présents Statuts (la « Société »).

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est HI Holdings Rio S.à r.l..

**Art. 3. Objet.** L'objet de la Société est d'investir, d'acquérir, et de prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes formes de sociétés ou entités, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par des participations, des apports, achats, options ou de toute autre manière, tous titres, sûretés, droits, intérêts, brevets et licences ou tout autre titre de propriété que la Société juge opportun, et plus généralement de les détenir, gérer, développer, grever, vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société juge appropriées.

La Société peut également prendre part à toutes transactions y compris financières ou commerciales, accorder à toute société ou entité appartenant au même groupe de sociétés que la Société ou affiliée d'une façon quelconque avec la Société, sont ainsi incluses les sociétés ou entités dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect ou toute autre forme d'intérêt, tout concours, prêt, avance, ou consentir au profit de tiers toute garantie ou sûreté afin de garantir les obligations des sociétés précitées, et également emprunter ou lever des fonds de quelque manière que ce soit et encore garantir par tous moyens le remboursement de toute somme empruntée.

Enfin la Société peut prendre toute action et mener toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet afin d'en faciliter l'accomplissement.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 5. Siège.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par une résolution du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par une résolution du conseil de gérance conformément aux Statuts ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique, ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution de la majorité des associés représentant plus de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

#### **Titre II - Capital - Parts sociales**

**Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à USD 17.000 (dix-sept mille Dollars américains), divisé en 17.000 (dix-sept mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un Dollar américain) chacune et sont chacune entièrement libérées.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

**Art. 7. Droits de vote.** Chaque part confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

**Art. 8. Indivisibilité des parts.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

**Art. 9. Transfert des parts.** Les parts sont librement cessibles entre associés ou lorsque la Société a un associé unique.

Les cessions de parts sociales aux tiers sont soumises à l'agrément préalable des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, donné en assemblée générale.

Les cessions de parts sociales sont constatées par acte écrit conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi»).

**Art. 10. Rachat des parts.** La Société peut racheter ses propres parts sociales pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction de son capital social.

### Titre III - Gérance

**Art. 11. Nomination des gérants.** La Société peut être gérée par un gérant unique ou plusieurs gérants. Dans le cas où plus d'un gérant est nommé, la Société est gérée par un conseil de gérance.

Aucun gérant n'a à être associé de la Société. Le(s) gérant(s) sont nommés par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. La rémunération, le cas échéant, du ou des gérant(s) est déterminée de la même manière.

Un gérant peut être révoqué, pour ou sans justes motifs, à tout moment, et être remplacé par résolution de l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

**Art. 12. Pouvoirs des gérants.** Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, à l'assemblée générale des associés, sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant.

La Société est liée par la signature de son gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par la seule signature de l'un quelconque de ses gérants.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut déléguer son/ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc, qui n'ont pas à être associé(s) ou gérant(s) de la Société. Le gérant unique ou le conseil de gérance détermine les pouvoirs et rémunération (s'il y a lieu) des agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres modalités ou conditions de leur mandat.

**Art. 13. Conseil de gérance.** Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, celui-ci peut choisir parmi ses membres un président. Le conseil de gérance peut également choisir un secrétaire qui n'a pas été un gérant ou associé de la Société et qui sera en charge de la tenue des minutes des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation d'un gérant. La convocation détaillant les points à l'ordre du jour, l'heure et le lieu de la réunion, doit être donnée à l'ensemble des gérants au moins 24 heures à l'avance, sauf lorsqu'il y est renoncé, par chacun des gérants, ou lorsque tous les gérants sont présents ou représentés.

Les réunions du conseil de gérance doivent se tenir au Grand-Duché de Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par tout autre moyen de communication adéquat un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié, initiés depuis le Grand-Duché de Luxembourg et permettant à l'ensemble des gérants participant à la réunion de s'entendre les uns les autres au même moment. Une telle participation est réputée équivalente à une participation physique.

Une réunion du conseil de gérance est dûment tenue, si au commencement de celle-ci, la moitié du nombre total de gérants de la Société est présente en personne ou représentée, sauf lorsque le conseil de gérance est composée de moins de 3 (trois gérants) auquel cas, le quorum sera de tous les gérants.

Lors d'une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue, les résolutions dudit conseil sont prises par un vote favorable de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants ont le même effet que les résolutions prises lors d'une réunion du conseil de gérance. Les résolutions peuvent être signées sur des exemplaires séparés, chacun d'eux constituant un original et tous ensembles constituant un seul et même acte.

Les délibérations du conseil de gérance sont consignées dans des minutes signées par le président ou par deux gérants. Les copies ou extraits de ces minutes sont signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 14. Responsabilité des gérants.** Aucun gérant n'engage sa responsabilité personnelle pour des engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société dans le cadre de ses fonctions de gérant de la Société et conformément aux Statuts.

### Titre IV - Assemblée générale des associés

**Art. 15. Associé unique.** Un associé unique exerce seul les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Hormis les opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent faire l'objet de procès-verbaux ou être établis par écrit.

**Art. 16. Assemblées générales.** Les assemblées générales d'associés peuvent être convoquées par le gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, à défaut par le commissaire ou le conseil de surveillance s'il existe. A défaut, elles sont convoquées par les associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont envoyées à chaque associé au moins 24 heures avant l'assemblée en indiquant l'heure et le lieu de la réunion.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut se tenir sans convocation préalable.

Tout associé peut se faire représenter et agir à toute assemblée générale en nommant comme mandataire et par écrit une personne qui n'a pas à être associé de la Société.

Les résolutions de l'assemblée générale des associés sont valablement adoptées par vote des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une première assemblée, les associés seront convoqués par lettre recommandée à une deuxième assemblée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions sont valablement adoptées à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

Toutefois, les résolutions décidant de modifier les Statuts sont prises seulement par une résolution de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

La tenue d'assemblées générales d'associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés ne dépasse pas vingt-cinq (25). En l'absence d'assemblée, les résolutions des associés sont valablement prises par écrit à la même majorité des votes exprimés que celle prévue pour les assemblées générales, et pour autant que chaque associé ait reçu par écrit, par tout moyen de communication approprié, l'intégralité du texte de chaque résolution soumise à approbation, préalablement à son vote écrit.

Lorsque la tenue d'une assemblée générale est obligatoire, une assemblée générale devra être tenue annuellement au Grand-Duché de Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre lieu indiqué dans la convocation le troisième mardi du mois de juin ou le jour ouvrable suivant si ce jour est férié.

### **Titre V - Exercice social - Comptes sociaux - Profits - Audit**

**Art. 17. Exercice social.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception du premier exercice qui commence ce jour et se terminera le 31 décembre 2010.

**Art. 18. Comptes annuels.** Tous les ans, à la fin de l'exercice social, le conseil de gérance ou le gérant unique, le cas échéant, dresse un bilan et un compte de pertes et profits conformément à la Loi, auxquels un inventaire est annexé, l'ensemble de ces documents constituant les comptes annuels sera soumis à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés à l'assemblée générale des associés.

**Art. 19. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés, représente le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net est affecté à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devra être repris à tout moment jusqu'à entière reconstitution de la réserve légale.

Le bénéfice restant est affecté par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, décidant de sa distribution aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent, de son report à nouveau, ou de son allocation à une réserve distribuable.

**Art. 20. Dividendes intérimaires.** Nonobstant ce qui précède, le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le conseil de gérance, ou le gérant unique, le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

**Art. 21. Audit.** Lorsque le nombre des associés excède vingt-cinq (25), la surveillance de la Société est confiée à un commissaire ou, le cas échéant, à un conseil de surveillance composé de plusieurs commissaires.

Aucun commissaire n'a à être associé de la Société.

Le(s) commissaire(s) sont nommé(s) par une résolution des associés représentant plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des associés qui suit leur nomination. Cependant leur mandat peut être renouvelé par l'assemblée générale des associés.

Lorsque les conditions de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises sont atteints, la Société confie le contrôle de ses comptes annuels à un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises désigné(s) par résolution de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut cependant nommer un réviseur d'entreprise à tout moment.

### **Titre VI - Dissolution - Liquidation**

**Art. 22. Dissolution.** La dissolution de la Société est décidée par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par un vote positif de la majorité des associés représentant au



moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société. La Société n'est pas dissoute par la mort, la suspension des droits civils, la déconfiture ou la faillite d'un associé.

**Art. 23. Liquidation.** La liquidation de la Société est menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations. Au moment de la clôture de liquidation, les avoirs de la Société sont attribués à l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts qu'ils détiennent.

#### *Souscription - Paiement*

L'intégralité des 17.000 (dix-sept mille) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société a été entièrement souscrite par HI Holdings Cyprus Limited, prénommée, et a été intégralement libérée en numéraire. Le montant de 17.000 USD (dix-sept mille Dollars américains) est donc à la disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat de blocage de fonds.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, coûts ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement évalués à mille cinq cents Euros (1.500.- EUR).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant la totalité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1) Marcel Antonio Morales, né le 19 septembre, 1963, à Fontaines NE, Suisse, résidant Bachtelstrasse 3, 8123 Ebmatingen, Suisse; et

Charles L. Ephraim, né le 3 juin 1952 à Washington, DC, USA, résidant au 2130 Sheridan Road, Highland Park, Illinois 60035, USA;

sont chacun nommés gérant de la Société pour une durée indéterminée.

2) Le siège social de la Société est établi au 2-4 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate par la présente qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 16 juillet 2010. Relation: lac/2010/31768. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

Référence de publication: 2010097437/403.

(100109331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

### **FTF Galleon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 154.340.

#### — STATUTES

In the year two thousand and ten, on the twelfth of July.

Before Maître Henri Hellinckx, a notary public residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Pama Invest SA, with its registered office at 10, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 109630;

Here represented by Me Jean Brucher, avocat à la Cour, with professional address at 10, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg,

By virtue of a proxy given under private seal.

2. Overseas Trade & Services (UK) Limited, with its registered office at 3 Glynstell Road, Nottage, Porthcawl, Mid Glamorgan CF36 3NN Wales, registered in England under number 3998151,

here represented by Mr. Martin Rutledge, with professional address in 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg,

By virtue of a proxy given under private seal.



The said proxies, signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have decided to establish amongst themselves a joint stock company (société anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation.

### **Name, Duration, Registered office, Purpose**

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg société anonyme is hereby established under the name FTF Galleon S.A. (the "Company").

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period. The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the shareholders adopted in the manner required to amend the Articles of Incorporation.

**Art. 3.** The Registered Office of the Company is in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the Registered Office of the Company, the Registered Office of the Company may be transferred by decision of the Board of Directors to any other locality of the Grand Duchy of Luxembourg and even abroad, and until such time as the situation becomes normalized.

**Art. 4.** The objects of the Company are all commercial operations regarding directly or indirectly the holding of participatory interests in any enterprise in whatever form and the administration, the management, the control and development of these participatory interests.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects.

In particular, the Company may acquire stock, shares, corporate units and other equity interest or securities of any kind, including bonds, debentures and any other debt instruments, as well as other assets or property, whether by purchase, contribution, subscription, option or otherwise and may exploit the same by sale, transfer, exchange, redemption, license or otherwise.

The Company may also issue bonds, notes and debentures of any kind, in private placement or in public offer, listed in the Luxembourg Stock Exchange or in any other regulated market.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through its head office or branches in Luxembourg or elsewhere.

In general, the Company may carry out any holding, commercial, advisory or financial activity which it may deem useful to the accomplishment and development of its object.

The Company may give guarantees or pledge, transfer, encumber or create similar security over all or over some of its assets in favour of the Company or related entities.

To the extent provided by Luxembourg law, the Company may lend to or borrow from entities in which the Company has direct or indirect participation interest, funds by way of loans and credits.

### **Corporate capital, Shares**

**Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 31,000.- (thirty-one thousand Euro), represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, carrying one voting right in the general assembly. All the shares are bearer shares, except those shares for which the law prescribes the registered form.

The issue price per share shall be ten times the nominal value of share i.e., EUR 10.

The Company may repurchase its own shares under the conditions provided by law.

### **Management, Supervision**

**Art. 6.** The Company is managed by the Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding three years by the general meeting of shareholders which may renew their mandate or remove them at any time.

The number of Directors and their term are fixed by the general meeting of the shareholders.

The Board of Directors shall elect a chairman and a secretary from among its members.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as frequently as the interest of the Company requires so. It has to be convened each time two Directors request so. The convening notices shall be made only by registered letters and shall be sent to all Directors with a minimum interval of eight days before the meeting. If all Directors are present or represented at a meeting the Board of Directors can be held without previous notice.

The Board of Directors can validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two Directors are physically present. The Board of Directors can also validly debate and take decisions by means of a conference call or by any similar means of communication.

Any decisions by the Board of Directors shall be adopted by a simple majority. In case of a tie, the chairman shall have a casting vote. The minutes of the meeting shall be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The Board of Directors may also take decisions by circular resolutions, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors.

Any Director may act at any meeting of Directors by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex any other Director as his proxy.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take any actions which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence.

The Board of Directors shall delegate all or part of its powers concerning the daily management and the representation of the Company in connection therewith to one Director (the “Managing Director”), or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company. However, the first managing director may be elected by the first general meeting.

All acts binding the Company have to be signed jointly by the Managing Director and another Director or by a person duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company’s operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed three years.

#### General meetings of shareholders

**Art. 10.** The annual general meeting of shareholders is held on the third Wednesday in the month of June at 2.00 p.m. at the Company’s Registered Office, or at any other place to be specified in the convening notices. If such day is a public holiday the annual general meeting of shareholders shall be held on the next following business day.

**Art. 11.** Any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 12.** The general meeting of shareholders has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides on allocation and distribution of the net profit.

**Art. 13.** The following corporate activities belong to the exclusive competence of the general meeting of shareholders and any decision relating to these activities therefore require, in order to be valid, the approval of the shareholders of the Company by way of resolution, taken with a quorum of at least three quarter of the share capital and with a majority of the votes cast:

- (i) amendment to the Articles of Association of the Company;
- (ii) the issue of any form of equity or equity-linked securities, in particular new shares, options, warrants, other rights to shares and convertible debentures, capital increases and reductions;
- (iii) any change to the rights attached to the Company’s shares (however, the commitments of the shareholders of the Company may be increased only with the unanimous consent of the shareholders),
- (iv) the transfer and/or the pledge of the Company’s shares; merger of the Company with another company or any other restructuring of its activity;
- (v) an appointment and a change of the Company’s auditor;
- (vi) any material change in the nature of the Company’s business or area of operations;
- (vii) the voluntary liquidation of the Company;
- (viii) the purchase by the Company of any of its own shares;
- (ix) public offering of the Company’s shares;
- (x) appointment or removal of any Director of the Company, including the Managing Director;
- (xi) the issue by the Company of bonds or comparable debt securities;

**Art. 14.** The general meeting of shareholders convenes as frequently as the interest of the Company requires so, in accordance with the provisions of the law. If all the shareholders are present or represented at a meeting, the general meeting of shareholders can be held without previous notice.

### **Business year, Allocation of profits**

**Art. 15.** The Company's business year begins on January 1<sup>st</sup> and closes on December 31<sup>st</sup>.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Company. On the net profit, five per cent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it has to be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which shall specify their powers and establish their remuneration.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company

### **Applicable law**

**Art. 18.** For any points not covered by the present Articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Transitory provisions*

The first business year begins today and ends on 31 December 2010.

The first annual General Meeting will be held in 2011.

#### *Subscription and Payment*

The shares have been subscribed to as follows:

1. Pama Invest SA, prenamed, Fifteen thousand five hundred shares . . . . .	15,500
2. Overseas Trade & Services (UK) Limited, prenamed, Fifteen thousand five hundred shares . . . . .	15,500
TOTAL: thirty-one thousand shares . . . . .	31,000

The shares have been entirely paid up in cash at an issue price per share of ten euro (EUR 10.-) each. The result is that as of now the company has at its disposal the total sum of THREE HUNDRED AND TEN THOUSAND EURO (310,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in articles 26, 26-3 and 26-5 as amended of the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately EUR 1,800.-.

#### *Extraordinary general meeting*

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following have been elected as directors for a period of 3 years:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 37974, represented by its permanent representative Fabrice Geimer, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle;

T.C.G. GESTION S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 67822, represented by its permanent representative Christelle Ferry, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle;

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 81525, represented by its permanent representative Catherine Noens, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle;

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. has been elected as managing director.

3.- The following has been appointed as statutory auditor for a period of 3 years:

CLERC, Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, Société Anonyme, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, R.C.S. Luxembourg B 92376.

4.- The registered office of the company is established in L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le douze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Pama Invest SA, établie et ayant son siège social à 10, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109630;

Ici représentée par Maître Jean Brucher, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au 10, rue de Vianden, L-2680 Luxembourg,

En vertu d'une procuration sous seing privé.

2. Overseas Trade & Services (UK) Limited, établie et ayant son siège social à 3 Glynstell Road, Nottage, Porthcawl, Mid Glamorgan CF36 3NN Wales, inscrite en Angleterre sous le numéro 3998151,

Ici représentée par Monsieur Martin Rutledge, avec adresse professionnelle au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

### **Dénomination, Durée, Siège social, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: FTF Galleon S.A. (la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

**Art. 3.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feraient obstacle à l'activité normale de la Société à son siège ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

**Art. 4.** La Société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans d'autres sociétés ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle, la mise en valeur et le développement de ces participations.

La Société aura tous pouvoirs quelconques nécessaires à l'accomplissement ou au développement de ses objets.

La Société peut notamment acquérir des titres, des actions, des parts ou des valeurs mobilières de toutes espèces négociables ou non, y inclus des obligations, des parts obligataires et tout autre titre de créance ainsi que d'autres valeurs

ou propriétés par voies d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière et les exploiter par voie de vente, cession, échange, licence ou autrement.

La Société peut également émettre des obligations, des créances et des billets de toute nature, par le biais de placements privés ou d'offre publique, listée à la Bourse de Luxembourg ou sur tout autre marché réglementé.

Toute activité exercée par la société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou de ses filiales établies à Luxembourg ou ailleurs.

En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère commercial, de conseils, industrielles ou financières, ainsi que toute transaction et opération de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

La Société peut constituer des garanties ou des gages, transférer, grever ou créer des garanties similaires sur tout ou partie de ses biens en sa faveur ou en faveur d'entités liées.

Dans les limites imposées par la loi luxembourgeoise, la Société peut prêter ou emprunter aux entités dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement des participations des fonds par voie de prêts et de crédits.

### Capital social, Actions

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 31.000,- (trente et un mille) actions de EUR 1,- (un euro) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont au porteur, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Le prix d'émission de chaque action sera égal à dix fois la valeur nominale d'une action, soit EUR 10,-.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

### Administration, Surveillance

**Art. 6.** La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder trois ans, par l'assemblée générale des actionnaires, laquelle peut renouveler leur mandat ou les révoquer à tout moment.

Le nombre des Administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société.

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président et un secrétaire.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux Administrateurs le demandent. Les convocations sont faites par voie de lettres recommandées et doivent être envoyées à tous les Administrateurs dans un intervalle d'au moins huit jours avant l'assemblée. Si tous les Administrateurs sont présents ou représentés à une réunion, le Conseil d'Administration peut être tenu sans convocation préalable.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et prendre des décisions que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration et à condition qu'au moins deux Administrateurs soient physiquement présents. Le Conseil d'Administration peut également délibérer et prendre des décisions par voie de conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le procès-verbal de la réunion doit être signé par le président et le secrétaire.

Le Conseil d'Administration peut également prendre des décisions par écrit par voie circulaire, par télécopie, câble, télex ou par courrier électronique ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble de ces documents formera le procès-verbal qui établira la résolution. Une telle résolution peut être documentée dans un seul ou plusieurs documents séparés et produira effet au même titre qu'une décision approuvée et signée par tous les Administrateurs.

Chaque Administrateur peut prendre part aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télex ou par courrier électronique un autre Administrateur pour le représenter.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs Administrateurs (l'«Administrateur-Délégué»), ou à tous autres tiers auquel il aura conféré une procuration générale ou spéciale, actionnaires ou non actionnaires. Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué sera nommé par la première assemblée générale extraordinaire suivant la constitution.

La Société est valablement engagée par la signature conjointe de son Administrateur-Délégué et d'un autre Administrateur ou par toute personne dûment autorisée par le Conseil d'Administration.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la Société par un membre du Conseil d'Administration ou la personne à ce déléguée par le Conseil d'Administration.

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas trois années.

### **Assemblée générale des actionnaires**

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 12.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 13.** Les activités sociétaires suivantes relèvent de la compétence exclusive de l'assemblée générale des actionnaires et toute décision relative à ces activités requiert, pour être valable, une résolution approuvée à la majorité simple des votes exprimés par un quorum d'au moins trois-quarts du capital social:

- (i) la modification des statuts de la société;
- (ii) l'émission de quelconques actions ordinaires ou titres participatifs du capital, l'émission d'actions nouvelles, d'options, de warrants, d'autres droits de souscription à des actions et obligations convertibles, les augmentations et réductions de capital;
- (iii) toute modification des droits attachés aux actions de la société (Cependant, l'augmentation des engagements des actionnaires ne peut être décidée qu'avec l'accord unanime des actionnaires);
- (iv) le transfert ou la mise en gage des actions de la Société, la fusion de la Société avec une autre société ou toute autre restructuration de son activité;
- (v) la nomination ou le remplacement du commissaire aux comptes la société;
- (vi) tout changement significatif apporté à la nature des activités de la société ou à son rayon d'activité géographique;
- (vii) la liquidation volontaire de la société;
- (viii) l'acquisition par la société de l'une quelconque de ses propres actions;
- (ix) l'offre publique des actions de la Société;
- (x) la nomination ou la révocation d'un Administrateur de la Société, y inclus l'Administrateur-Délégué;
- (xi) l'émission par la Société d'obligations ou d'autres titres comparables;

**Art. 14.** L'assemblée générale des actionnaires se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, conformément aux dispositions de la loi. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une réunion, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

### **Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales,

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

### **Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise comme en matière de modification des statuts. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Un actionnaire unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

### **Loi applicable**

**Art. 18.** Pour tous points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.



*Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2010.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2011.

*Souscription et Libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Pama Invest SA, prenamed, quinze mille cinq cents actions . . . . .	15.500
2. Overseas Trade & Services (UK) Limited, prenamed, quinze mille cinq cents actions . . . . .	<u>15.500</u>
TOTAL: trente et un mille actions . . . . .	31.000

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces à un prix d'émission de dix euros (EUR 10.-) chacune, de sorte que la somme totale de TROIS CENT DIX MILLE EUROS (310.000.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

*Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par les articles 26, 26-3 et 26-5 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

*Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ EUR 1.800,-.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une période de 3 ans:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., une société anonyme, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37974, représentée par son représentant permanent, Fabrice Geimer, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle;

T.C.G. GESTION S.A., une société anonyme, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67822, représentée par son représentant permanent, Christelle Ferry, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle;

CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., une société anonyme, constituée sous la loi du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 81525, représentée par son représentant permanent, Catherine Noens, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. a été nommée administrateur-délégué.

- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour une période de 3 ans:

CLERC, Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, Société Anonyme, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, R.C.S. Luxembourg B 92376.

4. Le siège social de la société est fixé à L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Brucher, M. Rutledge et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 juillet 2010. Relation: LAC/2010/31279. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097399/388.

(100108979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

---

**Club S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 154.300.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, On the thirtieth day of June,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Club Limited", a company with former registered offices in Kingstown (Saint Vincent & Grenadines), Trust House, 112, Bonadie Street, with a current share capital of ten thousand East Caribbean Dollars (XCD 10,000.00) divided into one hundred (100) shares with a nominal value of one hundred East Caribbean Dollars (XCD 100.00) each, registered at the International Business Company Act under number 1140 CTD 2002.

The meeting is opened with Mr René KINNEN, chartered accountant, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, in the chair,

who appoints as secretary Miss Sabine LEMOYE, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The meeting elects as scrutineer Mr Denis BRETTNACHER, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state the following:

I) The present general meeting has been convened, following the general meeting of the company held in Kingstown on 28 May 2010 which decided, among other things, to transfer the registered offices of the company from Saint Vincent & Grenadines to Luxembourg and to submit the company to Luxembourg Law.

II) The agenda of the meeting is the following:

1. Ratification of the decision taken by the general meeting on 28 May 2010, to transfer the registered offices of the company to 15, boulevard Roosevelt, in L-2450 Luxembourg.

2. Suppression of the number and par value of the existing shares.

3. Adoption of the euro as the currency of the share capital.

4. Increase of the share capital by nine thousand three hundred ninety-one euro and four cents (EUR 9,391.04) so as to raise it from its current amount of three thousand eight euro and ninety-six cents (EUR 3,008.96) to twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.00), without creation of new shares, by contribution in kind, consisting in the conversion into capital of the reserve of profits account.

5. Fixing of the number of shares at one hundred (100) with a nominal par value of one hundred twenty-four euro (EUR 124.00) each.

6. Change of the object of the company to give it the following wording:

“The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.”

7. Complete reorganization of the Articles of Incorporation in order to adapt them to Luxembourg Law, and changing of the name of the company to "CLUB S.à r.l.".

8. Confirmation of the mandate of the company's manager and determination of the duration of his mandate.

9. Determination of the registered offices.

III) As results from an attendance list, all the shareholders are present or represented at the extraordinary general meeting, so that it can validly deliberate on all the items on the agenda.

The attendance list, the proxies as well as a copy of the minutes of the meeting of the 28 May 2010, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

IV) Then, after deliberation, the general meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution:*

The general meeting decides to ratify the decision taken by the general meeting held in Kingstown (Saint Vincent & Grenadines), on 28 May 2010, to transfer the registered offices from Kingstown to 15, boulevard Roosevelt, in L-2450 Luxembourg.

*Second resolution:*

The general meeting decides to momentarily suppress the number and the par value of the existing shares.

*Third resolution:*

The general meeting decides to change the currency of the share capital from East Caribbean dollars (XCD) to euro (EUR).

Thus, the share capital, which until now was ten thousand East Caribbean Dollars (XCD 10,000.00), shall from now on be three thousand eight euro and ninety-six cents (EUR 3,008.96).

*Fourth resolution:*

The general meeting decides to increase the share capital by nine thousand three hundred ninety-one euro and four cents (EUR 9,391.04) so as to raise it from its current amount of three thousand eight euro and ninety-six cents (EUR 3,008.96) to twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.00), without creation of new shares, by a contribution in kind consisting in the conversion into capital of the reserve of profits account, as results from a balance sheet as at 31 December 2009.

*Fifth resolution:*

The general meeting decides to fix the number of shares at one hundred (100) with a par nominal value of one hundred twenty-four euro (EUR 124.00) each.

*Sixth resolution:*

The general meeting decides to change the object of the corporation to give it the following wording:

“The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.”

*Seventh resolution:*

The general meeting decides to change the name of the corporation to "CLUB S.à r.l." as well as to reorganize the Articles of Incorporation, in order to adapt them to Luxembourg Law, which Articles of Incorporation will from now on have the following wording:

**Art. 1.** There is hereby formed a limited liability company that shall be governed by the corresponding legislation and by the present memorandum and articles of association.

**Art. 2.** The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

**Art. 3.** The name of the company shall be “CLUB S.à r.l.”, "société à responsabilité limitée".

**Art. 4.** The registered office of the company shall be established in Luxembourg.

**Art. 5.** The company shall be constituted for an unlimited period of time.

**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand four hundred euro (EUR 12,400.00), represented by one hundred (100) shares with a par nominal value of one hundred twenty-four euro (EUR 124.00) each.

**Art. 7.** Transactions involving the disposal of partner shares shall be documented by means of an authenticated document or a document signed privately. Such transactions shall be carried out in compliance with the corresponding statutory provisions.

**Art. 8.** The company shall not be brought to an end by the death, declaration of legal incompetence, bankruptcy or insolvency of any one of its partners.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not have seals placed on the company's property or documents for any reason whatsoever.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners; they shall be appointed and may be revoked at any time by a general meeting of partners.

The document attesting the appointment of such manager(s) shall lay down the extent of their powers and the duration of their term of office.

Unless the general meeting of partners disposes otherwise, the manager(s) shall, in respect of third parties, have the widest possible powers in order to act in the name of the company in all circumstances and to carry out any act necessary to or of use in the achievement of the company's object.

**Art. 11.** Each partner may take part in the collective decisions, whatever the number of shares each holds. Each partner has a number of votes equal to the number of partner shares owned, and may be validly represented at meetings of partners by a person bearing a special power of attorney.

When and for as long as one partner alone holds all the partner shares, the company shall be a single-person company (société unipersonnelle) within the meaning of Article 179(2) of the Commercial Companies Act of 10 August 1915 as subsequently amended; in this case, Articles 200-1 and 200-2, inter alia, of the same Act shall be applicable, i.e. every decision adopted by the single partner and every contract between the single partner and the company must be drawn up in writing and the provisions concerning general meetings of partners shall not be applicable.

**Art. 12.** The manager(s) shall not, by reason of their function, incur any personal obligation in respect of undertakings properly made by them in the name of the company.

**Art. 13.** The company's financial year shall commence on the first of January and end on the thirty-first of December each year.

**Art. 14.** On the thirty-first of December each year, the accounts shall be closed and the manager(s) shall draw up an inventory indicating the company's assets and liabilities.

**Art. 15.** Any partner may consult the inventory and the balance sheet at the company's registered office.

**Art. 16.** The balance sheet surplus, after the deduction of company charges, amortisations and such decreases in value as the partners may feel necessary or useful, shall constitute the company's net profits.

The balance remaining after allocation to the statutory reserve shall be at the disposal of the general meeting of partners to use as it chooses.

**Art. 17.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 18.** For anything not provided for in the present memorandum and articles of association, the partners shall refer to the provisions of the Law and be bound thereby.

*Eighth resolution:*

The general meeting decides to fix the number of managers at one.

Is confirmed as manager for an unlimited period, with all powers to commit the company, in all circumstances, by the sole signature of the director:

"Mollyland Inc.", a company under the Laws of the Virgin British Islands, having its registered offices in Tortola, Trident Chamber, Road Town.

*Ninth resolution:*

The general meeting decides to fix the company's address at 15, boulevard Roosevelt, in L-2450 Luxembourg. The first fiscal year under Luxembourg Law shall begin on this date and will end on 31 December 2010.

### Evaluation of costs

The amount of the costs, expenses, remunerations and charges in any form whatsoever incumbent on the company or for which it is liable by reason of this deed is valued at two thousand two hundred euro (EUR 2,200.00).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the English version will prevail.

In faith of which, We the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trente juin,

Par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société «Club Limited», ayant eu son siège social à Kingstown (Saint Vincent et les Grenadines), Trust House, 112, Bonadie Street, au capital social actuel de dix mille dollars des Caraïbes orientales (XCD 10.000,00), divisé en cent (100) parts sociales de cent dollars des Caraïbes orientales (XCD 100,00) chacune, inscrite à l'«International Business Company Act» sous le numéro 1140 CTD 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur René KINNEN, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Madame Sabine LEMOYE, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Denis BRETTNACHER, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) La présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée suite à l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Kingstown, le 28 mai 2010 et qui a décidé, entre autres, de transférer le siège social de la société de Saint Vincent et les Grenadines à Luxembourg et de soumettre la société à la législation luxembourgeoise.

II) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Ratification de la décision prise par l'assemblée générale du 28 mai 2010, de transférer le siège social au 15, boulevard Roosevelt, à L-2450 Luxembourg.

2. Abandon momentané du nombre et de la valeur nominale des parts sociales.

3. Adoption de l'euro comme devise de la société et conversion du capital social de la société en euros.

4. Augmentation du capital social à concurrence de neuf mille trois cent quatre-vingt-onze euros et quatre cents (EUR 9.391,04) pour le porter de son montant de trois mille huit euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 3.008,96), à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00) par apport autre qu'en numéraire, consistant en la conversion en capital du compte de réserve de profits.

5. Fixation du nombre des parts sociales à cent (100), et de leur valeur nominale à cent vingt-quatre euros (EUR 124,00) chacune.

6. Modification de l'objet social de la société, qui sera dorénavant comme suit:

«La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

7. Refonte totale des statuts de la société, pour les adapter à la législation luxembourgeoise, et changement de la dénomination sociale en «CLUB S.à r.l.».

8. Confirmation du mandat du gérant et détermination de la durée de son mandat.

9. Détermination du siège social.

III) Il résulte d'une liste de présence que tous les associés sont présents ou représentés à la présente assemblée, de sorte que celle-ci peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, les procurations ainsi que le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2010, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV) Ensuite l'assemblée aborde son ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide la ratification de la décision, prise par l'assemblée générale qui s'est tenue à Kingstown (Saint Vincent et les Grenadines), le 28 mai 2010, entre autres, de transférer le siège social de Kingstown (Saint Vincent et les Grenadines) au 15, boulevard Roosevelt, à L-2450 Luxembourg.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée générale décide de supprimer momentanément le nombre des parts sociales et leur valeur nominale.

*Troisième résolution:*

L'assemblée générale décide de changer la devise du capital social de dollars des Caraïbes orientales (XCD) en euros (EUR).

Dès lors, le capital, jusqu'ici de dix mille dollars des Caraïbes orientales (XCD 10.000,00), sera dorénavant de trois mille huit euros quatre-vingt-seize cents (EUR 3.008,96).

*Quatrième résolution:*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf mille trois cent quatre-vingt-onze euros et quatre cents (EUR 9.391,04), pour le porter de son montant de trois mille huit euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 3.008,96) à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00) par un apport autre qu'en numéraire consistant en la conversion en capital du compte de réserve de profits, comme il résulte d'un bilan au 31 décembre 2009.

*Cinquième résolution:*

L'assemblée générale décide de fixer le nombre de parts sociales à cent (100) et leur valeur nominale à cent vingt-quatre euros (EUR 124,00).

*Sixième résolution:*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra également acquérir et administrer tous brevets et autres droits dérivés de ces brevets ou susceptibles de les compléter.

La société pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, de vente ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toute espèce et les réaliser par voie de vente, d'échange, de cession ou autrement.

La société pourra consentir des prêts aux sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés dans lesquelles elle aura acquis une participation directe ou indirecte.

Par ailleurs, la société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières en rapport avec des biens mobiliers ou immobiliers et jugées utiles à la réalisation de son objet social.»

*Septième résolution:*

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en "CLUB S.à r.l." ainsi que la refonte complète des statuts de la société, pour les adapter à la législation luxembourgeoise, lesquels statuts auront dorénavant la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société pourra également acquérir et administrer tous brevets et autres droits dérivés de ces brevets ou susceptibles de les compléter.

La société pourra acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, de vente ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toute espèce et les réaliser par voie de vente, d'échange, de cession ou autrement.

La société pourra consentir des prêts aux sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés dans lesquelles elle aura acquis une participation directe ou indirecte.

Par ailleurs, la société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières en rapport avec des biens mobiliers ou immobiliers et jugées utiles à la réalisation de son objet social.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "CLUB S.à r.l.", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg.

**Art. 5.** La durée de la société est indéterminée.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,00) chacune.

**Art. 7.** Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

*Huitième résolution:*

L'assemblée décide de fixer le nombre des gérants à un.

Est confirmé en qualité de gérant pour une durée indéterminée, avec tous les pouvoirs pour engager valablement la société, en toutes circonstances, par la signature individuelle de son administrateur:

"Mollyland Inc.", société de droit des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à Tortola (Iles Vierges Britanniques), Trident Chambers, Road Town.

*Neuvième résolution:*

L'assemblée décide de fixer le siège social de la société à L2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le premier exercice sous l'empire de la loi luxembourgeoise prend cours à partir de ce jour et se terminera le trente-et-un décembre deux mille dix.

*Evaluation des frais:*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte est évalué à la somme de deux mille deux cents euros (EUR 2.200,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version en langue française; sur demande desdits comparants et en cas de divergences entre les textes français et anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: R. Kinnen, S. Lemoye, D. Brettnacher, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 01 juillet 2010. Relation: LAC / 2010 / 29096. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010095504/325.

(100107464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

---

**The New Century Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 81.235.

Le Rapport Annuel Révisé au 31 Décembre 2009 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2010.

Katie AGNES / Claire Ingrid BERGE

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2010086943/13.

(100096851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Abantu & People a.s.b.l., Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg F 7.658.

Extrait du procès-verbal du 7 juin 2010 de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association sans but lucratif ABANTU & PEOPLE (a.s.b.l.) ayant son siège social à L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt

*Résolutions*

1. L'Assemblée approuve le report de l'assemblée générale statutaire.
2. L'Assemblée décide de dissoudre et de mettre la société ABANTU & PEOPLE (a.s.b.l.) en liquidation à partir de ce jour.
3. L'Assemblée constate qu'à ce jour l'association ne détenait ni fonds social ni créances ni dettes.
4. L'Assemblée nomme le Baron Olivier de JAMBLINNE DE MEUX demeurant à Luxembourg, aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société.
5. L'Assemblée décide de fixer la date du 10 juin 2010 qui entendra le rapport du liquidateur, lui donnera décharge et prononcera la clôture de la liquidation.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2010087788/21.

(100096763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---



**Griffin Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 53, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 154.273.

—  
STATUTES

In the year two thousand and ten, on the eighth day of July at 10.00 a.m.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg whose registered office is at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, having a share capital of EUR 12,500,

represented by Gwenn Vanweddingen, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Griffin Topco S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the Law, as well as by the present Articles.

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, divided into (i) one (1) B share and (ii) twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) A shares, having a nominal value of one euro (EUR 1) each.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the General Meeting, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Any transfer of Shares shall be subject to (i) any transfer restrictions included in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time and (ii) the notification of such restrictions by the transferor to the transferee and the Company.

If the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the General Meeting representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Board of managers.

7.1 The Company is managed by a board of managers of maximum five members.

7.2 The Board will choose among its members a chairman which shall be an A Manager (or his proxy) (the Chairman). If the Chairman is not present at any Board meeting, the Board may appoint any manager to act as Chairman for the purpose of the meeting.

7.3 Each Shareholder shall have the right to propose for appointment to the General Meeting one or more individuals as manager of the Company (and as a member of each and any Committee as the Board shall determine) and to propose to the General Meeting the removal of the manager so appointed and, upon their removal, to propose for appointment to the General Meeting another person in such manager's place. The A Shareholders shall have the right to propose for appointment up to three (3) managers and the B Shareholders shall have the right to propose for appointment up to two (2) managers. The managers are appointed by a resolution of the single shareholder or the General Meeting which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.4 Proposals for appointment and removal of the managers shall be carried out by written notice to the Company (by the applicable Shareholder) which shall take effect on delivery at the registered office of the Company or at any meeting of the Board.

7.5 The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

### Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either Shareholders or not, by the Board.

### Art. 9. Procedure.

9.1 The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2 The Board shall give to all managers at least ten Business Days' advance notice (or such shorter period as the managers may unanimously agree) of each meeting of the Board and each meeting of a Committee, such notice to be accompanied by a written agenda specifying the business to be transacted at such meeting and, at least five Business Days

(or such shorter period as the managers may unanimously agree) prior to the meeting, all papers shall be circulated or presented to the same including, without limitation, the management accounts and relevant financial statements and as soon as practicable after each meeting of the Board (or a meeting of a Committee), a copy of the minutes shall be provided to each manager.

9.3 No such convening notice is required if all the members of the Board are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board.

9.4 Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5 The Board can validly deliberate and act only if at least three managers are present or represented (save in the event there are less than three managers in which case the quorum shall be the number of managers appointed as managers at that time) provided that there shall always be a majority of A Managers and at least one B Manager in attendance. If the quorum is not achieved at two consecutive duly convened Board meetings due to the non-appearance of either one or more A Managers or a B Manager, the quorum requirements set out herein shall be lifted and a third duly convened Board meeting shall be validly held in the absence of such manager(s) provided that the articles 7.2, 9.4, 9.6, and 9.7, shall continue to apply to the proceedings of any such Board meetings.

9.6 Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast. Each manager shall have the ability to cast one vote. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.7 The following matters shall require the approval of at least one A Manager and one B Manager:

- the decision to make new Investments;
- an amendment to the Investment Objective;
- the reinvestment of Proceeds in new or existing Investments;
- the decision to engage in new activities not contemplated in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time and issue related to Class C Securities;
- the approval of an annual budget for Management Costs;
- the decision to issue or amend any rights attaching to Class B Securities;
- the decision to commit more than EUR 25,000,000 of Commitments in any single Investment;
- any amendment to the Articles or any rights attaching to the Class A Securities or Class C Securities that in any case would increase the liabilities of, or diminish the rights or protections of a particular Shareholder or security holder or group of Shareholders or security holders differently to the other Shareholders or security holders (as applicable) under in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time;
- the taking out of managers' liability insurance; and
- any expenditure which is (a) outside the ordinary course of business of the Company; (b) which is not included in the annual budget of the Company; (c) not related to the investigation, making, monitoring or disposal of an Investment; and (d) in excess of EUR 50,000.

9.8 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.9 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

**Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two A Managers or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

**Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### **Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1 The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the General Meeting.

### **Art. 13. Form - Quorum - Majority.**

13.1 If there are not more than twenty-five (25) Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 The quorum for a General Meeting shall be at the first calling of such General Meeting, Shareholders representing at least seventy five percent (75%) of the issued Shares of the Company and failing the realisation of a quorum at the first calling of a General Meeting, at the second calling of such a meeting, shareholder(s) representing at least fifty percent (50%) of the issued Shares of the Company.

13.3 Resolutions of the Shareholders may be passed at the General Meeting by the consent of the Shareholders owning more than one half (1/2) of the share capital or by way of circular resolutions by the unanimous approval of the Shareholders. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders will be convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions will be adopted at the second General Meeting or by circular resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of share capital or of the number of Shares represented.

13.4 In any event, the Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

13.5 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

## **V. Annual accounts - Allocation of profits**

### **Art. 14. Accounting Year.**

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first (1) of January of each year and end on the thirty-first (31) December.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's year, the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

### **Art. 15. Allocation of Profits.**

15.1 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2 The General Meeting shall dispose of the surplus in accordance with any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

15.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions and in accordance with any agreement entered into by the Shareholders and the Company, from time to time:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the Board;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the Shareholder or, in the case of a plurality of Shareholders, the Shareholders in proportion to the Shares held by each Shareholder in the Company.

## VI. General provision

17.1 Notices and communications are made or waived and the circular resolutions of the managers as well as the circular resolutions of the Shareholders are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with meetings of the Board may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the circular resolutions of the managers, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the circular resolutions of the Shareholders, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

## VIII. Definitions

A Managers means the managers proposed by the holder of the A Shares to the General Meeting for their appointment to the Board and each an A Manager.

Articles means the articles of association of the Company, as amended from time to time.

A Shareholders means the holder of A Shares and each an A Shareholder.

B Managers means the managers proposed by the holder of the B Shares to the General Meeting for their appointment to the Board and each a B Manager.

Board means the board of managers of the Company as constituted from time to time.

B Shareholders means the holder of B Shares and each a B Shareholder.

Business Day means a day, other than a Saturday or a Sunday, when banks are open for business in Luxembourg.

Class A Securities means the class of Securities issued by the Company at the same price per security to the Shareholders.

Class B Securities means the class of Securities issued by the Company only to the B Shareholders or such person or persons that the B Shareholders may designate.

Class C Securities means the class of Securities of the Company issued in equal amounts to each of A Shareholders on the one hand and B Shareholders on the other hand.

Committee means any sub-committees of the Board establish by the Board as it sees fit.

Commitment has the meaning ascribed to such terms in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

General Meeting means the general meeting of the Shareholders of the Company.

Investment has the meaning ascribed to such terms in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

Investment Objective has the meaning ascribed to such terms in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

Investment Opportunity has the meaning ascribed to such terms in any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

Law Luxembourg Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time.

Management Costs means all additional costs (other than transaction costs in such amounts approved by the Board) borne by the B Shareholders.

Proceeds means all net income and capital proceeds of the Company in respect of an Investment (less expenses attributable to the realisation of such Investment) and pursuant to any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

Securities means all the Shares and other securities (whether debt or equity) subscribed for (or equivalent) by the Shareholders and pursuant to any agreement entered into by the Shareholders and the Company from time to time.

Shares means the A shares and the B shares of the Company.

Shareholders means the A Shareholders and the B Shareholders of the Company and each a Shareholder.

### *Transitory provision*

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2010.

### *Subscription - Payment*

Thereupon,

OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l., represented as stated above declares to subscribe for twelve thousand four hundred ninety-nine (12,499) A shares and one (1) B share in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1) each and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,200.-.

#### Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as A managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Jean-Pierre Baccus, accountant, born on 14 September 1976 in Malmedy, Belgium, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- Mr. Szymon Dec, company manager, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; and

- Mr. Thomas Jagers, born on 4 May 1977 in Nottingham, United Kingdom, residing professionally at 333 South Grand Avenue, 28<sup>th</sup> Floor, Los Angeles, CA 90071, USA.

2. The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Przemyslaw Krych, born on 27 September 1966 in Gorzow Wielkopolski, Poland, residing at ul. Sarmcka 7G/17, 02-972 Warsaw, Poland; and

- Mr. Tomasz Klukowski, born on 6 January 1968 in Warsaw, Poland, residing at Czerniakowska 209/704, 00-436 Warsaw, Poland.

3. The registered office of the Company is set at 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le huit juillet à 10.00 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 12.500,

représentée par Gwen Vanweddingen, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Griffin Topco S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

#### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.



2.2. Il peut être créé par décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **4. Durée.**

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, divisées en (i) une (1) part sociale B et (ii) douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (12.499) parts sociales A, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Une cession de Parts Sociales sera soumise (i) aux restrictions de cession quelles qu'elles soient comprises dans un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre et (ii) à la notification de ces restrictions par le cédant au cessionnaire et à la Société.

Si la Société a plus d'un associé, la cession de Parts Sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'Assemblée Générale représentant au moins trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par cette dernière conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le demande.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites prévues par la Loi.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance de cinq membres au maximum.

7.2 Le Conseil choisira parmi ses membres un Président qui sera un gérant A (ou son mandataire) (le Président). Si le Président n'est pas présent à une réunion du Conseil, le Conseil peut nommer n'importe quel gérant pour agir en tant que Président lors de la réunion.

7.3 Chaque Associé aura le droit de proposer à l'Assemblée Générale une ou plusieurs personnes physiques à la nomination comme gérant de la Société (et en tant que membre de chaque Comité que le conseil déterminera) et de proposer à l'Assemblée Générale la révocation du gérant ainsi nommé et, lors de la révocation, de proposer une autre personne pour nomination à la place de ce gérant à l'Assemblée Générale. Les Associés A auront le droit de proposer à la nomination jusqu'à trois (3) gérants et les Associés B auront le droit de proposer à la nomination jusqu'à deux (2) gérants. Les gérants sont nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'Assemblée Générale qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants n'ont pas besoin d'être des associés.

7.4 Les propositions pour la nomination et la révocation des gérants seront effectuées par notification écrite à la Société (par l'Associé compétent) qui prendront effet à partir de la réception au siège social de la Société ou à n'importe quelle réunion du Conseil.

7.5 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Conseil, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le Conseil.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Le Conseil remettra une notification d'au moins dix Jours Ouvrables avant chaque réunion du conseil et chaque réunion d'un Comité à tous les gérants (ou d'une période plus courte dont les gérants peuvent convenir à l'unanimité), une telle notification sera accompagnée d'un ordre du jour écrit précisant les affaires à traiter lors d'une telle réunion et, au moins cinq Jours Ouvrables (ou une période plus courte que les gérants peuvent convenir à l'unanimité) avant la réunion, tous les papiers seront distribués ou présentés à ces derniers, en ce compris sans limitation, les comptes de gestion et des états financiers appropriés et dès que possible après chaque réunion du Conseil (ou une réunion d'un Comité), une copie du procès-verbal sera envoyé à chaque gérant.

9.3. Cette convocation préalable n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et avoir une parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du Conseil donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter à une réunion du Conseil en nommant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le Conseil peut bien délibérer et agir seulement si trois gérants au moins sont présents ou représentés (sauf lorsqu'il y a moins de trois gérants auquel cas le quorum sera le nombre de gérants nommés comme gérants à ce moment) à condition qu'il y ait toujours une majorité des gérants A et au moins un gérant B présents. Si le quorum n'est pas atteint lors de deux réunions du Conseil consécutives dûment convoquées, en raison de la non-comparution soit d'un ou plusieurs des gérants A ou d'un gérant B, les exigences de quorum définies aux présentes seront levées et une troisième réunion du Conseil sera valablement tenue en l'absence de ce ou ces gérants à condition que les articles 7.2, 9.4, 9.6, et 9.7, continuent à s'appliquer aux procédures de ces réunions du Conseil.

9.6. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Chaque gérant aura la possibilité d'exprimer un vote. Les résolutions du conseil seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.7. Les sujets suivants exigeront l'approbation d'au moins d'un gérant A et d'un gérant B:

- la décision d'effectuer de nouveaux Investissements;
- une modification de l'Objectif d'Investissement;
- le réinvestissement du Produit dans de nouveaux Investissements ou dans des Investissements existants;
- la décision de s'engager dans de nouvelles activités non prévues dans un contrat conclu entre les Associés et la Société de temps à autre et question relatives aux Titres de Classe C;
- l'approbation d'un budget annuel pour les Coûts de Gestion;
- la décision de créer ou modifier des droits liés aux Titres de Classe B;

- la décision d'engager plus de EUR 25.000.000 d'Engagements dans un seul Investissement;
- toute modification aux Statuts ou droits liés aux Titres de Classe A ou Titres Classe C qui, en tous cas, augmenterait les responsabilités, ou diminuerait les droits ou les protections d'un Associé particulier ou d'un détenteur de titres ou d'un groupe d'Associés ou de détenteurs de titres différemment des autres Associés ou détenteurs de titres en vertu d'un contrat conclu entre les Associés et la Société de temps à autre;
- la souscription d'une assurance-responsabilité civile des gérants; et
- toute dépense qui (a) sort du cadre des affaires ordinaires de la Société; (b) qui n'est pas incluse dans le budget annuel de la Société; (c) sans rapport avec la recherche, la fabrication, la surveillance ou l'aliénation d'un Investissement; et (d) au-dessus de EUR 50.000.

9.8. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.9. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageant de la même manière que si elles sont adoptées à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures peuvent apparaître sur un seul document ou sur les copies multiples d'une résolution identique et peuvent être envoyées par courrier ou fac-similé.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux Gérants A, ou, le cas échéant, par les signatures individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs attribués par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Chaque associé a des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales qu'il détient.

12.3. Chaque associé pourra nommer une personne ou une entité comme son mandataire en vertu d'une procuration écrite remise soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

##### Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. S'il n'a pas plus de vingt-cinq (25) Associés, les décisions des Associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Le quorum à une Assemblée Générale sera à la première convocation de cette Assemblée Générale, les Associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) des Parts Sociales émises de la Société et si ce quorum n'est pas atteint à la première convocation de l'Assemblée Générale, à la deuxième convocation de l'Assemblée Générale, les Associés représentant au moins cinquante pour cent (50%) des Parts Sociales émises de la Société.

13.3. Les résolutions des Associés peuvent être adoptées lors de l'Assemblée Générale avec le consentement des Associés possédant plus de la moitié (1/2) du capital social ou par des résolutions circulaires avec l'approbation unanime des Associés. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou à la première consultation écrite, les Associés seront convoqués par la lettre recommandée à une deuxième Assemblée Générale ou consultés une deuxième fois et les résolutions seront adoptées lors de la deuxième Assemblée Générale ou par des résolutions circulaires à la majorité des voix, sans tenir compte de la proportion de capital social ou du nombre de parts sociales représentées.

13.4. Quoi qu'il arrive, les Statuts sont modifiés avec le consentement d'une majorité (en nombre) des Associés détenant au moins trois quarts (3/4) du capital social.

13.5. Tout changement de la nationalité de la Société ou augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société nécessite le consentement unanime des Associés.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier de chaque année et se termine le trente et un (31) décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le Conseil doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Chaque Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Un montant de cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'Assemblée Générale disposera du surplus conformément à tout contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment aux conditions suivantes conformément à tout contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le Conseil;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut dépasser les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et des sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les acomptes sur dividendes est prise par le Conseil;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividendes versés dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser le trop-perçu à la Société.

## **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est versé à l'Associé ou, en cas de pluralité d'Associés, aux Associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans la Société.

## **VI. Disposition générale**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires des gérants ainsi que les résolutions circulaires des associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires des gérants, des résolutions adoptées par le conseil de gérance par téléphone ou visioconférence et des résolutions circulaires des associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

## **VIII. Définitions**

Gérants A signifie les gérants proposés par le détenteur des Parts Sociales A à l'Assemblée Générale pour leur nomination au Conseil et chacun un gérant A.

Statuts signifie les statuts de la Société, modifiés de temps en temps.

Associés A signifie les détenteurs des Parts Sociales A et chacun un Associé A.

Gérants B signifie les gérants proposés par le détenteur des Parts Sociales B à l'Assemblée Générale pour leur nomination au Conseil et chacun un gérant B.

Conseil signifie le conseil de gérance de la Société tel qu'il se compose de temps à autre.

Associés B sont les détenteurs des Parts Sociales B et chacun un Associé B.

Jour Ouvrable signifie un jour, autre qu'un samedi ou un dimanche, où les banques sont ouvertes pour des affaires au Luxembourg.

Titres de Classe A signifie les Titres émis par la Société au même prix par titre aux Associés.

Titres de Classe B signifie la classe de Titres émis par la Société uniquement aux Associés B ou à la personne ou aux personnes que les Associés B peuvent désigner.

Titres de Classe C signifie la classe de Titres de la Société émis en montants égaux à chacun des Associés A d'une part et des Associés B d'autre part.

Comité signifie tous les sous-comités du Conseil établis par le Conseil qu'il juge adéquat.

Engagement a le sens qui lui est attribué dans un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Assemblée générale signifie l'assemblée générale des Associés de la Société.

Investissement a le sens qui lui est attribué dans un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Objectif d'Investissement a le sens qui lui est attribué dans un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Opportunité d'Investissement a le sens qui lui est attribué dans un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre.

Coûts de Gestion sont tous des coûts supplémentaires (autres que les coûts de transaction dont les montants sont approuvés par le Conseil) à la charge des Associés B.

Produit signifie tous les revenus nets et le produit du capital de la Société en ce qui concerne un Investissement (moins les dépenses attribuables à la réalisation d'un tel Investissement) et conformément à un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Titres signifie toutes les Parts Sociales et autres valeurs (obligations ou actions) souscrites (ou équivalent) par les Associés et conformément à un contrat conclu par les Associés et la Société de temps à autre.

Parts Sociales signifie les parts sociales A et les parts sociales B de la Société.

Associés signifie les Associés A et les Associés B de la Société et chacun un Associé.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social débutera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2010.

#### *Souscription - Libération*

Ces faits exposés, OCM Luxembourg Griffin Holdings S.à r.l., représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire aux douze mille quatre cent quatre-vingt-dix neuf (12.499) parts sociales A et à une (1) part sociale B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

#### *Coûts*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200,-.

#### *Décisions de l'associé unique*

Aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérants A de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Jean-Pierre Baccus, comptable, né le 14 septembre 1976 à Malmedy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;

- M. Szymon Dec, administrateur de sociétés, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg; et

- M. Thomas Jagers, né le 4 mai 1977 à Nottingham, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 333 South Grand Avenue, 28<sup>th</sup> Floor, Los Angeles, CA 90071, USA.

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Przemyslaw Krych, né le 27 septembre 1966 à Gorzow Wielkopolski, Pologne, domicilié à ul. Sarmicka 7G/17, 02-972 Varsovie, Pologne; et

- M. Tomasz Klukowski, né le 6 janvier 1968 à Varsovie, Pologne, domicilié à Czerniakowska 209/704, 00-436 Varsovie, Pologne.

3. Le siège social de la Société est établi au 53, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. VANWEDDINGEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30619. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Releveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Référence de publication: 2010094920/608.

(100106192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

---

**TONIC Food & Fashion Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3441 Dudelange, 37, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 144.526.

---

Le Bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/07/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086945/10.

(100096502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 9.471.

---

La nouvelle liste des signatures autorisées a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

Marie-Paule Mockel / Vérane Waltregny

Cadre / Adjoint à la Direction

Référence de publication: 2010086950/12.

(100096996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Vimbrera Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 93.300.

---

Le bilan au 31/12/2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1/7/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010086965/10.

(100096567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---

**Arlon Income Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 112.372.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010088386/9.

(100098240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2010.

---

**Coopérative des Patrons-Bouchers du Nord, Société Coopérative.**

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 91.576.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010089361/9.

(100096847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2010.

---